



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 23 mars 2016 à 17h00, au siège social de la régie, soit au 100, place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
 Madame Danielle St-Laurent
 Monsieur Jean-François Delisle
 Monsieur Serge Chénier
 Monsieur Kenneth Hague
 Monsieur Denis Chalifoux

Était aussi présent : Monsieur Joël Eric Portelance, Secrétaire-Trésorier
 Monsieur André Brisson

Était absent : Monsieur Richard Forget

1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance extraordinaire est ouverte à 17h00.

2.

R.320-03-2016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 février 2016
4. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
5. Dépôt du rapport financier 2015
6. Approbation du devis et de l'appel d'offres pour la location d'un camion de collecte et transport des matières résiduelles
7. Avis de congédiement d'un employé
8. Période de questions
9. Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

3.

R.321-03-2016

APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2016

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2016, le Secrétaire-Trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2016, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

4.
R.322-03-2016
APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 8 février 2016 au 18 mars 2016 totalise \$ 286 423.51 et se détaille comme suit :

Chèques	\$ 236 326.28
Paiements directs	\$ 60 124.80
Salaires et remises gouvernementales	\$ 37 087.89
Total :	\$ 286 423.51

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent

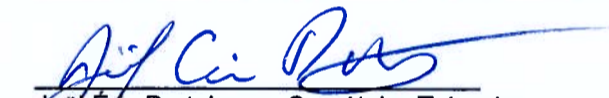
D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques #560 à #597 pour un montant de \$ 236 326.28, les paiements directs pour un montant de \$ 60 124.80 et les salaires et remises gouvernementales pour un montant de \$ 37 087.89, pour un total de \$ 286 423.51.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Joël Éric Portelance, Secrétaire-Trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Joël Éric Portelance, Secrétaire-Trésorier

5.
R.323-03-2016
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2015

Le Secrétaire-Trésorier M. Joël Eric Portelance fait le dépôt du rapport financier 2015 de la régie préparé par Yves de Carufel CGA inc.

6.
R.324-03-2016
APPROBATION DU DEVIS ET DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA LOCATION D'UN CAMION DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT la régie nécessitera un camions supplémentaire pour effectuer la collecte et le transport des matières résiduelles durant la période estivale, du 15 mai 2016 au 1^{er} octobre 2016;

CONSIDÉRANT QU'un devis a été préparé pour la location d'un camion de collecte additionnel;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

D'APPROUVER le devis et l'appel d'offres # RITL-009 (2016) pour la location d'un camion de collecte et transport des matières résiduelles.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

7.

R.325-03-2016

AVIS DE CONGÉDIEMENT D'UN EMPLOYÉ

CONSIDÉRANT QUE le Secrétaire-Trésorier a fait un rapport au conseil municipal de sa décision relative au congédiement d'un employé en date du 18 mars 2016

Il est proposé par Monsieur Kenneth Hague

D'ENTÉRINER la décision du Secrétaire-Trésorier dans le cas du congédiement du chauffeur -opérateur dont le numéro de matricule est 10, et ce, à compter du 18 mars 2016

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

8.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

9.

R.326-03-2016

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle de lever la présente séance à 17h05.

Pierre Poirier, Président

Joël Éric Portelance, Secrétaire-
Trésorier